

# COMITÉ ALPES MARITIMES

FFHANDBALL



«Esterel Gallery » - Maison Régionale des Sports  
809, Boulevard des Ecureuils - 06210 MANDELIEU  
Tel. 04-92-97-46-73

[6306000@ffhandball.net](mailto:6306000@ffhandball.net) <http://www.comite06handball.fr>

Madame la Présidente, Monsieur le Président  
Moins de 13 ans Féminin

Mandelieu le 26 septembre 2018

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Votre club a engagé une ou deux équipes en moins de 13 ans Féminin qui disputera le Championnat Départemental Comité 06. Ce championnat se déroulera en 2 phases. Vous trouverez le calendrier de la première phase en pièce jointe.

A l'issue de la première phase, les éducateurs des clubs avec les responsables de la commission AST désigneront 6 équipes qui disputeront le championnat Excellence. Les autres équipes participeront au championnat Pré-Excellence. Les résultats de la 1<sup>ère</sup> phase restent acquis pour la 2<sup>ème</sup> phase.

Les dates de reports sont fixées aux Week end du 20/21 octobre 2018 et 26/27 janvier 2019.

Le dimanche 09 décembre 2018 les 3 équipes les mieux classées disputeront un tournoi territorial.

### **Règlement à remettre aux éducateurs qui devront l'avoir lors des rencontres.**

- 2 Périodes de 20 minutes (10 mn de pause) -1 TTO par période et par équipe.
- Période 1 défense F à F sur tout le terrain, engagement milieu de terrain
- Période 2, au moins 2 joueuses extérieures des 9m, défense en 2 lignes, engagement milieu de terrain.
- Au moins 2GB différentes par match. Celle(s) qui joue(nt) en 1<sup>ère</sup> période ne joue pas dans les buts en 2<sup>ème</sup> période.
- Ballon, taille 1 (pas trop gonflé). Pour les équipes de débutantes et si les 2 entraîneurs sont d'accord OK pour taille 0

L'arbitrage sera assuré par des Jeunes Arbitres tuteurés (-19 ans ; -17 ans ; -15 ans) du club recevant.

**Toute rencontre jouée sans l'accord de la CDOC sera perdue par pénalité par les deux clubs qui seront sanctionnés sportivement et financièrement.**

Je vous rappelle que **les horaires de coup d'envoi** de cette catégorie sont (article 7.3 RG Comité 06) : Le samedi de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 09h30 à 16h00.

En dehors de ces horaires il faut une demande préalable au club adverse.

Les conclusions doivent être saisies sur « Gest-Hand » au plus tard 20 jours avant la rencontre, exception faite pour les deux premières journées. La feuille de match électronique doit être renvoyée au Comité 06 par téléchargement via le logiciel de feuille de match électronique dans les 24 heures qui suivent la date de la rencontre.

En souhaitant la réussite de votre club dans cette compétition, je vous prie d'agrérer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Le Président de la  
Commission d'Organisation des Compétitions  
R. BADALASSI

